



Communiqué aux membres :

Rapport du Chantier sur la qualité et la pérennité des services de garde éducatifs à l'enfance et sur l'optimisation de leur financement

L'ACPE est heureuse de contribuer à l'amorce d'une refonte réelle du financement du réseau des services de garde à l'enfance afin d'assurer sa pérennité

Montréal, le 27 janvier 2014 – C'est aujourd'hui que le ministère de la Famille a rendu public le rapport du Chantier sur la qualité et la pérennité des services de garde éducatifs à l'enfance et sur l'optimisation de leur financement. Ce chantier a été mis en place suite à l'entente survenue au printemps dernier entre l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCE) et le Ministère dans la foulée de l'annulation des compressions. L'AQCE est heureuse d'y avoir contribué activement et est maintenant prête à participer à la refonte du financement du réseau et à démontrer de nouveau la capacité du réseau à mettre en place les conditions optimales pour la qualité et la pérennité des services à la population.

La ministre de la Famille a libellé ainsi le mandat donné au président du chantier : « poser un diagnostic sur la situation actuelle relativement à la gouvernance et au mode de financement des centres de la petite enfance (CPE) et des bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial (BC). Il devait aussi proposer des pistes de solution permettant d'optimiser les sommes investies dans ce réseau, tout en assurant la qualité et la pérennité de l'offre de services des CPE et des BC »

« Pour continuer à offrir des services d'une aussi grande qualité à autant de familles partout au Québec, notre réseau et la ministre de la Famille doivent globalement revisiter son modèle de financement. Le rapport déposé aujourd'hui est l'amorce de la participation de l'AQCE à cette refonte. L'AQCE continuera de pleinement représenter les intérêts de ses membres en s'assurant que le financement soit à la hauteur d'une offre de service de grande qualité partout sur le territoire québécois. » a déclaré Hélène Gosselin, présidente du conseil d'administration de l'AQCE.

« À deux occasions dans la dernière année, l'AQCE s'est portée à la défense du réseau des CPE en lui évitant notamment des coupures de 40 millions l'automne dernier qui auraient nui à la qualité des services et à l'universalité d'accès des familles à un CPE. En nous invitant maintenant à participer à cette refonte du financement du réseau sans menace de coupures, la ministre de la Famille reconnaît le leadership de l'AQCE et l'importance de mettre les acteurs du réseau au cœur des discussions » a conclu Louis Sénécal, directeur général de l'AQCE.

L'AQCE prévoit rapidement se déplacer dans chacune des régions pour travailler avec tous les membres et ainsi documenter les principaux défis et les solutions envisageables. Ces rencontres donneront lieu à des échanges directs avec notre spécialiste du financement, le directeur général adjoint de l'AQCE, Xavier de Gaillande, et seront l'occasion pour tous de contribuer ainsi directement à la refonte du financement.

Le rapport du Chantier sur la qualité et la pérennité des services de garde éducatifs à l'enfance et sur l'optimisation de leur financement est disponible dans le site Web du ministère de la Famille, au www.mfa.gouv.qc.ca.